Agathe Perrault, veuve et philanthrope¹

Raymond Perrault 13 août 2023

Introduction

Née en 1787, mariée à 24 ans à Maurice Nowlan, un lieutenant dans l'armée britannique, veuve à 26 ans après la mort de son mari sur le champ de bataille de Fort Niagara, Agathe Perrault hérite en 1816 du quart des biens et de l'usufruit de la succession son père, Joseph Perrault, père (1742-1805), concédés par sa mère, Anne Tavernier (1752-1822)². A la mort de son frère Joseph, fils, décédé célibataire en 1831, elle hérite en plus du tiers de sa part de la succession de son père³. Il s'agissait notamment d'un important domaine agricole qui chevauchait l'est d'Outremont et l'ouest du Mile End. Jeune, à l'aise, et sans enfants, Agathe aurait sans doute pu se remarier, mais elle choisit plutôt de dévouer son temps et sa fortune pour le bénéfice de sa famille et de la société.

Agathe et les Sœurs de la Providence

Agathe s'implique tôt dans les œuvres de sa nièce Émilie Tavernier-Gamelin (1800-1851), fondatrice des Sœurs de la Providence. Après le décès de sa mère en 1804, Émilie est prise en charge par sa tante, Anne Tavernier, mère d'Agathe. Agathe devient son amie et confidente. Elles correspondent pendant qu'Émilie va aider une petite-cousine qui vient d'accoucher à Québec en 1820 et, à son retour, Émilie retourne vivre avec Agathe et sa mère, jusqu'au décès de celle-ci, quand Agathe devient comme sa troisième mère⁴.

Les familles Tavernier et Perrault sont profondément impliquées dans le mouvement Patriote. François Tavernier, frère d'Émilie, chef de section des Fils de la Liberté, est arrêté et libéré à deux reprises⁵. Charles Ovide Perrault, neveu d'Agathe, est tué à la bataille de St-Denis⁶. Un autre neveu, Louis Perrault, imprimeur-éditeur, doit se réfugier aux Etats-Unis en 1837 pour 18 mois⁷. Émilie reçoit la permission de fournir des soins aux prisonniers au Pied-du-Courant; Agathe l'appuie et l'accompagne⁸. Marguerite Barsalou Gauvin (1785-1856), grand-mère

¹ Cet article a paru dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Plateau-Mont-Royal*, automne 2023, vol 18, no 3.

² Greffe N.B. Doucet, 2 septembre 1816, acte 3803, BaNQ

³ Greffe Thomas Bédouin, 12 octobre 1831, acte 4175, BaNQ

⁴Marguerite Jean, « TAVERNIER, ÉMILIE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 12 août 2023,

http://www.biographi.ca/fr/bio/tavernier_emilie_8F.html.

⁵ Aegidius Fauteux, *Patriotes de 1837-38*, Montréal: Les Editions des Dix, 1950.

⁶ https://www.assnat.gc.ca/fr/deputes/perrault-charles-ovide-4835/biographie.html

⁷ Jean-Louis Roy, « PERRAULT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 12 août 2023,

http://www.biographi.ca/fr/bio/perrault_louis_9F.html.

⁸ Marie-Claude Béland, Agathe Perrault-Nowlan, notes recueillies aux Archives Providence Montréal, juillet 2019.

maternelle de Henri-Maurice Perrault (1828-1903), arpenteur, petit-neveu d'Agathe et un de ses exécuteurs testamentaires, participe aussi à ces visites⁹.

L'implication d'Agathe dans la création et l'appui des Sœurs de la Providence commence en 1841 quand elle signe l'acte d'incorporation de l'Asile des femmes âgées et infirmes de Montréal puis celui qui établit sa Corporation, dont elle devient la première trésorière. C'est Agathe qui propose le nom d'Asile de la Providence, et elle est du premier groupe des Dames de la Providence qui appuient l'Asile¹⁰.

En 1843, sept jeunes filles deviennent novices d'une nouvelle communauté fondée par Mgr Bourget pour prendre l'Asile en charge. Il envoie Émilie, toujours laïque, accompagnée d'Agathe, à Emmitsburg au Maryland, chercher une copie des règles de Saint-Vincent-de-Paul chez les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. En 1844, Agathe est matrone d'une des sept sœurs. Émilie se fait novice, prend ses vœux et devient la première directrice du nouvel ordre des Sœurs de la Providence¹¹.

L'ampleur des œuvres des Sœurs de la Providence ne cesse de croître. En 1847, Agathe héberge chez elle (angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain) pendant un été nombre de religieuses qui avaient contracté le typhus en soignant les immigrés irlandais¹². En 1868, elle donne 1 600 \$ à la Congrégation pour acheter une maison au Côteau Saint-Louis, par versements qui continuent après son décès¹³ 14.

Agathe est activement impliquée dans l'éducation de jeunes dans le besoin. Elle héberge trois filles de son petit-neveu, Hippolyte Perrault, fils (1829-1905), qui a vécu en Ontario et en Idaho aux Etats-Unis. Dans son testament, elle pourvoit à leur éducation et à leur entretien jusqu'à l'âge de 20 ans. Elle paie pour l'éducation de trois de leurs frères, et de six filles à la Providence du Côteau St-Louis¹⁵. Agathe prit aussi sous sa protection une vingtaine d'enfants qu'elle fit instruire, dont deux avec lesquelles elle est associée jusqu'à sa mort¹⁶.

Mary Agatha Costello.

En 1848, Agathe prit en charge Mary Costello, née l'année précédente et arrivée à Montréal dans d'un convoi d'enfants pauvres irlandais¹⁷. Elle vécut surtout avec Agathe jusqu'à son mariage à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End en 1867 à Octavius Clarke, qui devint médecin et émigra avec son épouse dans l'état du New York où avaient émigré les parents de Mary en

⁹ Marguerite Barsalou, nécrologie, La Minerve, 5 mars 1856 ; *rue Gauvin*, Les Rues de Montréal, Méridien, 1995 « ce nom rappelle une patriote dont on ne connaît pas le nom. »

¹⁰ Béland, op. cit.

¹¹ Jean, op. cit.

¹² Béland, op. cit.

¹³ Greffe NG Bourbonnière, 27 août 1868

¹⁴Greffe JEO Labadie, Inventaire de la succession Agathe Perrault Nowlan, 29 novembre 1875

¹⁶ Service de Agathe Perrault Nowlan, Chroniques de l'Asile de la Providence, 14 décembre 1871

¹⁷ Recensement du Canada 1851; New York State Census 1865, 1875, 1925

1854¹⁸. Au cours des prochaines années, jusqu'à quelques mois avant son décès, Agathe consentit plusieurs prêts à Clarke, au total de près de \$4000, tous dûs entre 1872 et 1875, et notés dans l'inventaire d'Agathe comme créances douteuses. Mary Costello reçut aussi un legs de 2 000 \$¹⁹.

Mary Ann McCarthy.

Mary Ann McCarthy, née en Irlande en 1844, est aussi arrivée comme enfant chez Agathe, et y a vécu jusqu'au décès de celle-ci qui lui lègue le contenu de sa maison et une rente de 400 \$. Elle n'était pas employée comme domestique et pourrait avoir été sourde-muette, car elle réside à l'Asile de la Providence pour sourdes-muettes après le décès d'Agathe. Elle est probablement décédée à l'Asile St-Jean-de-Dieu où elle vivait en 1921²⁰.

La succession d'Agathe

Dans son testament de 1866, Agathe lègue la majorité de ses biens également aux descendants de son frère Julien (1773-1837) et de sa sœur Claire (1785-1802), épouse du marchand Augustin Cuvillier. Contrairement à sa nièce Émilie, qui avait donné tous ses biens à ses œuvres, même avant de prendre vœu de pauvreté, Agathe finance sa philanthropie à même ses revenus, car on retrouve dans l'inventaire de 1875 toutes les propriétés héritées de son père. Trois de ces lots, à Côte Sainte-Catherine, Côte Saint-Louis et dans la Paroisse Saint-Laurent, constituaient la propriété vendue par ses exécuteurs testamentaires en 1891 à Rienzi Athel Mainwaring et qui sont devenus le « Montreal Annex » du Mile End²¹. Dans un codicille préparé en 1868, Agathe insiste que comme la valeur de ces terrains continuait à augmenter, ils ne devaient pas être vendus avant cinq ans après sa mort²².

Aussi inclues étaient trois propriétés dans le vieux Montréal sur les rues Ste-Thérèse, St-Vincent, et St-Paul, dont une louée à la succession de son neveu Louis Perrault, adjacente à un lot propriété de sa nièce Luce Perrault, veuve d'Edouard Fabre, et associée d'Agathe dans le financement des Sœurs de la Providence. Un terrain sur la rue St-Urbain avait été prêté aux Sœurs de la Providence et utilisé en 1847 pour les hospices temporaires de St-Jérôme-Émilien et St-Camille²³.

Il est possible d'évaluer la succession d'Agathe. En 1903, après la vente à Mainwaring, les six enfants de Henri-Maurice Perrault se divisent la part de leur père récemment décédé, chacun recevant \$5,082²⁴. Henri-Maurice avait reçu 1/3 de la part de son père, Julien, fils, qui lui reçut

¹⁸ Répertoire St-Enfant-Jésus du Mile End, 27 juillet 1867, Collection Drouin; New York State Census 1865, 1875, 1925; inventaire Agathe Perrault Nowlan

¹⁹ Inventaire Agathe Perrault Nowlan

²⁰ Recensements du Canada 1871, 1891, 1901, 1911, 1921; inventaire Agathe Perrault Nowlan

²¹ Yves Desiardins, *Histoire du Mile-End*, Septentrion, 2017, pp 102-124

²² Greffe J. Belle, 27 avril 1868

²³ Béland, op. cit.

²⁴ Greffe Joseph Mélançon, 24 septembre 1903

le 1/7ème de la moitié de son père, Julien, père, ce qui donne à la succession entière une valeur de 1.3 millions de dollars, en monnaie de l'époque²⁵.

Agathe est décédée à 84 ans le 11 décembre 1871 et inhumée dans le caveau de l'église St-Enfant-Jésus du Mile End. Elle avait eu complète liberté de faire fructifier l'héritage familial et de le mettre au service de causes de son choix. Comme l'a dit Mgr Fabre à ses obsèques, « Il faut honorer les veuves qui font du bien » (St-Paul).

²⁵ Greffe J Belle, Testament d'Agathe Perrault Nowlan, 30 mars 1866